

Concours Journée des gougounes à 24 000 \$ d'Old Navy

Règlement officiel

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT OU UN PAIEMENT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER.

1. Admissibilité : Le Concours Journée des gougounes à 24 000 \$ d'Old Navy (la « Promotion ») est ouvert seulement aux résidents autorisés des cinquante (50) États des États-Unis (y compris le District de Columbia), de Porto Rico et du Canada âgés de dix-huit (18) ans et plus au moment de leur inscription. **Un (1) gagnant par ménage.** Un « ménage » correspond aux personnes, avec ou sans lien de parenté, vivant sous le même toit pendant la période du Concours. Les employés de The Gap Inc., de HelloWorld, Inc. et de leurs sociétés mères, filiales et affiliées respectives, de leurs fournisseurs ainsi que les membres de leur famille immédiate (conjoint(e), parents, frères/sœurs et enfants) et les membres de leur ménage ne sont pas admissibles. La Promotion est assujettie aux lois et réglementations fédérales, étatiques, provinciales, territoriales, municipales et locales et elle est nulle là où la loi l'interdit. La participation des participants représente leur acceptation complète et non conditionnelle de ce Règlement officiel et des décisions de l'Organisateur et de l'Administrateur, lesquelles sont finales et contraignantes pour tout ce qui a trait à la Promotion. Toutes les exigences présentées dans ce document doivent être respectées pour gagner un prix ou pour recevoir une offre. La Promotion comprend un concours (le « Concours »), un jeu de chasse aux gougounes en magasin (le « Jeu de Chasse aux gougounes ») et une offre (l'« Offre »).

2. Organisateur : The Gap, Inc., Two Folsom Street, San Francisco, CA 94105, É.-U. **Administrateur :** HelloWorld, Inc., 3000 Town Center, Suite 2100, Southfield, MI 48075, É.-U.

3. Conditions temporelles : La Promotion débute le 15 juin 2019 à minuit heure de l'Est (« HE ») et prend fin le 15 juin 2019 à 23 h 59 HE (la « Période promotionnelle »). L'ordinateur de l'Administrateur est l'outil de calcul de temps officiel de la Promotion.

4. Comment participer :

- a. **Jeu de Chasse aux gougounes en magasin et Code de participation pour le Concours en ligne :** Pendant la Période promotionnelle, rendez-vous dans un magasin Old Navy participant. Cherchez une seule gougoune dorée du Concours dans le magasin. **Seul un (1) membre de chaque ménage peut participer.** Le nombre de gougounes dorées dans chaque magasin peut varier. Consultez l'annexe A, au bas de ce document, pour savoir combien de gougounes dorées seront placées dans votre magasin Old Navy. Lorsque vous aurez trouvé une seule gougoune dorée du Concours, apportez-la à un vendeur. Si vous êtes un résident du Canada, vous devez répondre correctement à une question d'habileté dans un délai limité afin d'être admissible à recevoir un prix du jeu de Chasse aux sandales. Vous recevrez une carte-cadeau Old Navy de 24 \$ (certaines conditions s'appliquent*) et un bon du jeu de Chasse aux sandales contenant un code unique (le « Code »). Lorsque vous aurez obtenu un Code, pendant la Période promotionnelle, consultez l'adresse URL sur le jeton du jeu de Chasse aux sandales (le « Site Web de la Promotion »). Remplissez et soumettez le formulaire d'inscription accompagné d'une adresse courriel valide. Puis, suivez les instructions pour saisir le Code. Une fois le Code validé, vous recevrez automatiquement une (1) participation au Concours et un code de promotion offrant un rabais de 24 % sur votre prochain achat (l'« Offre »).

Si un participant adopte un comportement qui (comme déterminé par l'Organisateur à son entière discrétion) est violent, destructeur, menaçant, illégal ou qui vise à importuner, à abuser, à menacer ou à harceler tout consommateur ou employé de Old Navy dans le cadre de sa participation au jeu de Chasse aux sandales, le Commanditaire se réserve le droit de faire sortir tout consommateur du magasin et de le disqualifier de la Promotion. De plus, le Commanditaire se réserve le droit de décerner des prix du jeu de Chasse aux sandales et des jetons de jeu d'une manière alternative et aléatoire afin de réduire les risques d'interruption des activités en magasin.

- b. Concours Clics rapides en ligne (se limitant aux 4 303 premiers participants) :** Pendant la Période promotionnelle, rendez-vous sur le site Web <https://oldnavy.gap.ca/> et cherchez une gougoune virtuelle dorée et animée. Cela ne comprend pas les gougounes dorées qui sont à vendre sur le site Web <https://oldnavy.gap.ca/>. Lorsque vous aurez trouvé une gougoune virtuelle dorée et animée, cliquez sur l'image de la gougoune et rendez-vous sur le Site Web de la Promotion. Ensuite, suivez les liens et les instructions pour remplir et soumettre le formulaire d'inscription accompagné d'une adresse courriel valide. Si vous êtes l'une (1) des quatre mille trois cent trois (4 303) premières personnes à s'inscrire, vous recevrez une (1) participation au Concours et un code promotionnel vous accordant un rabais de 24 % sur votre prochain achat (l'« Offre »). Si vous ne faites pas partie des quatre mille trois cent trois personnes (4 303) premières à s'inscrire, vous recevrez un code promotionnel vous accordant un rabais de 24 % sur votre prochain achat (l'« Offre »).

Limite : Chaque ménage peut participer une (1) fois au jeu de Chasse aux gougounes pendant la Période promotionnelle; chaque participant peut participer au Concours une (1) fois pendant la Période promotionnelle, peu importe la méthode de participation; et chaque participant peut recevoir une (1) Offre pendant la Période promotionnelle, peu importe la méthode de participation. Plusieurs participants ne peuvent pas utiliser la même adresse courriel. Toute tentative par tout participant d'obtenir plus de participations, de jeux ou d'offres à l'aide de plusieurs adresses courriel, plusieurs identités, plusieurs enregistrements et plusieurs pseudonymes, ou à l'aide de toute autre méthode, rend toutes les participations, tous les jeux et toutes les offres du participant nuls, et fait en sorte que le participant pourrait être disqualifié du Concours. L'utilisation de n'importe quel système automatisé pour participer au Concours est interdite et entraînera une disqualification. L'Organisateur n'est aucunement responsable de la perte, du retard, du caractère incomplet, non valide, illisible ou mal acheminé des inscriptions, lesquelles seront disqualifiées. En cas de conflit relié à une inscription ou à un jeu, le détenteur autorisé de l'adresse courriel utilisée pour soumettre l'inscription est considéré comme étant le participant ou le joueur. Le « détenteur autorisé de l'adresse courriel » est la personne physique à qui une adresse courriel est attribuée par un fournisseur de connexion Internet ou de services en ligne ou par toute autre entité responsable d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse soumise. Un gagnant potentiel pourrait devoir prouver qu'il est le détenteur autorisé de l'adresse courriel.

*Conditions générales relatives à la carte-cadeau : La carte-cadeau est émise par Direct Consumer Services, LLC, une société à responsabilité limitée de la Californie. Les cartes-cadeaux peuvent être échangées contre de la marchandise en magasin ou en ligne de Gap, Gap Entrepôt, Old Navy, Banana Republic, Banana Republic Entrepôt et Athleta. Le montant des achats sera déduit de cette carte-cadeau jusqu'à ce que sa valeur soit de zéro. Elle ne peut pas être échangée ou utilisée avec certaines offres promotionnelles et ne peut pas être utilisée comme paiement pour un compte de carte de crédit quelconque. Une valeur supplémentaire peut être ajoutée dans n'importe quelle succursale de Gap Inc, ce qui inclut Intermix. La carte-cadeau peut être échangeable contre de l'argent lorsque le solde est de moins de 5 \$ ou conformément à la loi. La carte-cadeau ne peut être utilisée qu'aux É.-U., à Porto Rico et au Canada. Pour connaître le solde de la carte ou pour signaler le vol ou la perte d'une carte-cadeau,

composez le 1 800 OLD-NAVY. Les cartes de remplacement seront émises seulement au montant en dollars restant sur la carte au moment où celle-ci est déclarée perdue ou volée. Aucune carte de remplacement ne sera émise sans le reçu original.

Détails de l'offre de rabais de 24 % :

États-Unis : Offre valide pour la marchandise Old Navy uniquement du 15 juin 2019 à 0 h (minuit) HE au 15 juin 2019 à 23 h 59 HE aux États-Unis (y compris Porto Rico) en ligne sur le site oldnavy.gap.com. **Non valide dans les magasins Old Navy. Offre non valide pour les articles Bonjour, Je suis nouveau, achats chocs, les Meilleurs vendeurs, les produits sous licence, les produits de beauté, les aubaines Aujourd'hui seulement, les aubaines 2 jours seulement et les bijoux.** Non valide pour les transactions faites depuis l'étranger. Le rabais s'applique aux articles seulement; il ne s'applique pas à la valeur des cartes-cadeaux achetées, de l'emballage, des taxes applicables ou des frais d'expédition et de manutention. Aucun ajustement sur les achats antérieurs. Non valide contre de l'argent comptant ou l'équivalent en espèces. Ne peut être combiné à d'autres offres ou rabais, y compris le rabais pour employés de Gap Inc. Gap Inc. n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de bons de rabais.

Canada : Offre valide pour la marchandise Old Navy uniquement du 15 juin 2019 à 0 h HE au 15 juin 2019 à 23 h 59 HE au Canada en ligne sur le site oldnavy.gapcanada.ca. Non valide dans les magasins Old Navy. Offre non valide pour les articles les articles achats chocs, les aubaines incroyables, les aubaines Aujourd'hui seulement, les aubaines 2 jours seulement, les Meilleurs vendeurs, les produits sous licence et les produits de beauté. Non valide pour les transactions faites depuis l'étranger. Le rabais s'applique aux articles seulement; il ne s'applique pas à la valeur des cartes-cadeaux achetées, de l'emballage, des taxes applicables ou des frais d'expédition et de manutention. Aucun ajustement sur les achats antérieurs. Non valide contre de l'argent comptant ou l'équivalent en espèces. Ne peut être combiné à d'autres offres ou rabais, y compris le rabais pour employés de Gap Inc. Gap Inc. n'est pas responsable en cas de perte ou de vol de bons de rabais.

5. Concours : Jeu de Chasse aux gougounes : L'Administrateur est un organisme de jugement indépendant dont les décisions ayant trait à l'administration et à l'exécution de la Promotion ainsi qu'à la sélection des gagnants potentiels sont finales et contraignantes pour tout ce qui a trait à la Promotion.

Concours : Le tirage sera effectué au nom de l'Organisateur par l'Administrateur vers midi (HE) le 17 juin 2019 à Southfield, MI, États-Unis Jeu de Chasse aux gougounes : Un nombre déterminé de gougounes dorées gagnantes seront distribuées dans chaque magasin Old Navy pendant la Période promotionnelle, jusqu'à épuisement des stocks. Consultez l'annexe A pour savoir combien de gougounes dorées seront distribuées dans chaque magasin Old Navy pendant la Période promotionnelle. Tous les prix peuvent ne pas être décernés. Vous serez un gagnant potentiel du prix indiqué. Les prix non réclamés ne seront pas décernés.

6. TOUS LES GAGNANTS POTENTIELS FERONT L'OBJET D'UNE VÉRIFICATION PAR L'ORGANISATEUR OU L'ADMINISTRATEUR, DONT LES DÉCISIONS SONT FINALES ET CONTRAIGNANTES EN CE QUI A TRAIT À LA PROMOTION. UN PARTICIPANT N'EST PAS UN GAGNANT D'UN PRIX QUELCONQUE, MÊME SI LE JEU DE CHASSE AUX GOUGOUNES OU LE CONCOURS L'INDIQUE, TANT QUE L'ADMISSIBILITÉ DU PARTICIPANT ET LE GAGNANT POTENTIEL DU JEU DE CHASSE AUX GOUGOUNES OU DU CONCOURS N'ONT PAS ÉTÉ VÉRIFIÉS ET QUE LE PARTICIPANT A ÉTÉ AVISÉ QUE LE PROCESSUS DE VÉRIFICATION EST TERMINÉ. LE COMMANDITAIRE N'ACCEPTERA PAS LES CAPTURES D'ÉCRAN OU TOUTE AUTRE PREUVE DE GAIN AU LIEU DE SON PROCESSUS DE VALIDATION. UN JEU QUI EST EFFECTUÉ APRÈS LA

DÉFAILLANCE QUELCONQUE DU SYSTÈME EST JUGÉ UN JEU DÉFAILLANT ET EST RÉPUTÉ NUL, ET IL NE SERA PAS HONORÉ.

7. Vérification de gagnants potentiels : La réception d'un prix dépend du respect du présent Règlement officiel. Le gagnant potentiel du Grand prix du Concours en sera informé par courrier, par courriel ou par téléphone. Pour recevoir son prix, le gagnant potentiel du Grand prix du Concours (ou son parent/tuteur légal si le gagnant est mineur dans la région où il réside) devra signer et renvoyer une Déclaration de conformité, d'exonération de responsabilité civile et, là où la loi l'autorise, une autorisation d'utilisation à des fins publicitaires (la « Déclaration »), qui doit être reçue par l'Administrateur dans les cinq (5) jours suivant la date à laquelle le participant est avisé ou la date à laquelle on a tenté d'aviser le participant. Si un gagnant potentiel est résident canadien, il devra répondre correctement à une question d'habileté dans un délai limité afin d'être admissible à recevoir le prix. Si un gagnant potentiel est résident canadien, il devra remplir le formulaire W-8BEN de l'IRS. Si un gagnant potentiel d'un prix ne peut être joint, ne signe pas ou ne retourne pas la Déclaration ou ne fournit pas d'autres informations exigées dans le délai prescrit (au besoin), ne répond pas correctement à la question d'habileté (au besoin) ou si le prix est retourné pour motif de livraison impossible, le gagnant potentiel renonce au prix. Si un gagnant potentiel du Grand prix du Concours devait être disqualifié pour n'importe quelle raison, le Commanditaire décernera le prix en question à un autre gagnant par un tirage au sort parmi le reste des participations admissibles. Il y aura un maximum de trois (3) tirages supplémentaires, après quoi le prix demeurera non décerné. Les prix du jeu de Chasse aux gougounes non réclamés ne seront pas décernés. Le Grand prix sera remis de 8 à 10 semaines après la conclusion de la Promotion.

8. Prix :

Prix de Concours : UN (1) GRAND PRIX : Un chèque de 24 000 \$ US. Valeur approximative au détail (« VAD ») : 24 000 \$ US. Les chances de gagner le prix du tirage dépendent de la quantité réelle de participations admissibles reçues durant la Période promotionnelle.

Prix du jeu de Chasse aux gougounes en magasin : CINQ MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET UN (5 961) PREMIERS PRIX : Une carte-cadeau Old Navy de 24 \$. Des conditions s'appliquent à l'utilisation des cartes-cadeaux* VDA : 24 \$ US. Les chances de gagner un prix du jeu de Chasse aux gougounes dépendent du nombre de prix disponibles par magasin, du nombre de participants admissibles qui jouent au jeu de Chasse aux gougounes et de la difficulté par rapport aux gougounes dorées cachées. Limite : Un (1) prix du jeu de Chasse aux gougounes par ménage.

Pour tous les prix : Aucune valeur en espèce et les prix ne sont pas transférables. Aucun remplacement ne sera accordé, sauf dans les conditions indiquées dans le présent règlement officiel et à l'entière discrétion du Commanditaire. L'Organisateur se réserve le droit de remplacer un prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure si le prix désigné devenait non disponible pour toute raison. Les gagnants sont responsables de toutes les taxes et de tous les frais liés à la réception ou à l'utilisation de leur prix. VAD DE TOUS LES PRIX : 167 064 \$ US.

Imposition aux États-Unis : Si le gagnant du Grand prix est un résident des États-Unis, il recevra le formulaire 1099 de l'IRS et sera responsable du paiement de l'impôt lié à l'acceptation du prix. Si le gagnant du Grand prix est un résident du Canada, le Commanditaire majorera la valeur du prix du montant nécessaire pour respecter l'exigence de retenue de 30 %. La retenue sera envoyée à l'IRS (l'agence fiscale

des É.-U.) en vertu de la loi et le gagnant recevra un formulaire 1042 des É.-U. de la part de l'Administrateur qui reflétera la valeur totale du prix, y compris le montant de la majoration, et la retenue envoyée à l'IRS sera indiquée séparément.

9. Décharge : En participant à la Promotion, les participants dégagent de toute responsabilité l'Organisateur, l'Administrateur et leurs filiales, leurs sociétés affiliées, leurs fournisseurs, leurs distributeurs, leurs agences publicitaires et promotionnelles respectifs, toutes leurs entreprises mères respectives et tous leurs dirigeants, directeurs, employés et agents de ces sociétés (collectivement, les « Parties déchargées ») de toute réclamation ou poursuite, incluant, sans toutefois s'y limiter, pour blessure personnelle, pour décès ou pour dommages ou perte de biens causés par la participation à la Promotion ou par la réception, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout prix.

10. Publicité : Sauf là où c'est interdit, la participation à la Promotion représente le consentement du gagnant à ce que le Commanditaire et ses agents utilisent le nom, l'image, la photographie, la voix, les opinions, la ville et la province/l'État du gagnant à des fins promotionnelles dans n'importe quelle forme de média, n'importe où dans le monde, sans rémunération ni considération supplémentaire.

11. Conditions générales : L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier la Promotion, en tout ou en partie, dans l'éventualité où une activité frauduleuse, une panne technique, une erreur humaine ou tout autre facteur compromettrait l'intégrité ou le bon fonctionnement du Concours ou du jeu de Chasse aux gougounes, comme le déterminera le Commanditaire à son entière discrétion, et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Dans un tel cas, l'Organisateur se réserve le droit de décerner les prix au hasard parmi les participations ou les jeux admissibles reçus jusqu'au moment de la déficience. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier toute personne qui tente d'influencer indûment le processus de participation ou le fonctionnement du Concours ou du jeu de Chasse aux gougounes ou qui ne respecte pas le Règlement officiel du Concours ou de toute autre activité promotionnelle ou qui agit de façon déloyale ou perturbante. Toute tentative d'influencer indûment le bon déroulement du Concours ou du jeu de Chasse aux gougounes par toute personne peut constituer une infraction de la loi. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre dans la mesure permise par la loi toute personne qui tente d'influencer indûment le bon déroulement du Concours afin d'obtenir un dédommagement. La non-application de toute disposition du présent Règlement officiel par l'Organisateur ne constitue pas le renoncement à ladite disposition par l'Organisateur.

12. Limites de responsabilité : Les Parties déchargées ne sont pas responsables de : (1) tout renseignement incorrect ou inexact, même si la source est un participant, une erreur d'impression ou une erreur de programmation ou de matériel associé à la Promotion; (2) tout échec technique y compris les défauts de fonctionnement, les interruptions et les déconnexions de lignes téléphoniques, de matériel de réseautage et de logiciels; (3) toute intervention humaine non autorisée dans n'importe quel aspect du processus de participation ou du déroulement de la Promotion; (4) de toute erreur technique ou humaine liée à l'administration de la Promotion ou au traitement des participations; (5) de toute blessure ou de tout dommage aux personnes ou aux biens résultant directement ou indirectement de la participation à la Promotion ou de la réception ou de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix. Si, pour toute raison, on confirme que la participation ou le jeu d'un participant a été supprimé, perdu ou autrement détruit ou corrompu par erreur, la seule solution pour le participant est une autre participation au Concours ou au jeu de Chasse aux gougounes, si possible. Aucun prix supplémentaire ne sera remis par rapport au nombre de prix indiqué. Dans l'éventualité où pour une raison de production, technique, d'alimentation, de programmation ou pour n'importe quelle autre raison, plus de prix que la quantité de prix indiquée dans le

présent Règlement officiel devenaient disponibles ou étaient réclamés, l'Organisateur se réserve le droit de remettre uniquement la quantité de prix indiquée par un tirage au sort parmi les réclamations de prix légitimes, non décernés et admissibles.

13. Litiges : Sauf là où la loi l'interdit, les Participants acceptent : (1) que tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant de la présente Promotion ou de tout prix décerné, ou liés à celle-ci, seront résolus individuellement, sans recours à un recours collectif, et exclusivement par la Cour de district de l'Ouest du Washington aux États-Unis pour la Cour de district du district Est du Michigan (Division du Sud) des États-Unis ou la cour appropriée de l'État du Michigan à Oakland County, au Michigan, aux États-Unis; (2) que l'ensemble des réclamations, des jugements et des dédommagements sera limité aux frais réels encourus, y compris les coûts associés à la participation à cette Promotion, mais en aucun cas les honoraires d'avocats; et (3) qu'ils renoncent par les présentes à tous les droits de réclamer des dommages-intérêts indirects, punitifs, accessoires et consécutifs et tous les autres dommages-intérêts, à l'exception des frais réels, ainsi qu'à tous les droits de voir les dommages-intérêts multipliés ou autrement augmentés. De plus, en aucun cas, les participants ne seront autorisés à obtenir des dédommagements pour ce qui précède. Tous les problèmes et toutes les questions concernant la formulation, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du présent Règlement officiel ou les droits et des obligations du participant et de l'Organisateur dans le cadre de la Promotion sont assujettis aux lois de l'État du Michigan, aux États-Unis, sans égard aux règles concernant le choix de la loi applicable ou les conflits de droit (qu'il s'agisse des règles de l'État du Michigan ou de tout autre territoire) qui entraînerait l'application des lois de tout autre territoire au détriment de celles de l'État du Michigan, aux États-Unis. Pour les résidents du Québec seulement : Tout contentieux ayant trait à l'exécution ou à l'organisation d'un concours promotionnel peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux à des fins de règlement. Tout contentieux concernant la remise d'un prix peut seulement être soumis à la Régie afin d'aider les parties concernées à arriver à une entente.

14. Renseignements personnels des participants : Les renseignements recueillis auprès des participants sont assujettis à la Politique de confidentialité de l'Organisateur (<https://oldnavy.gap.com/customerService/info.do?cid=3318>) et à la Politique de confidentialité de l'Administrateur (<http://www.helloworld.com/privacy-policy>).

15. Liste des gagnants : Pour connaître le nom du gagnant du Grand prix du Concours, visitez le site Web <https://bit.ly/2VvwQdH>. La liste des gagnants sera publiée lorsque les gagnants seront confirmés.

16. Courriels promotionnels : En participant à la Promotion, vous acceptez de recevoir des courriels concernant la Promotion, y compris, sans s'y limiter, un courriel de confirmation d'inscription.

© 2019 HelloWorld inc. Tous droits réservés.

Abrégé du règlement

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour la télévision et la radio

AUCUN ACHAT REQUIS. POUR LES RÉSIDENTS AUTORISÉS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS DES 50 ÉTATS AMÉRICAINS (ET DU D.C.), DE PORTO RICO ET DU CANADA. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. La Promotion débute et se termine le 15 juin 2019. Pour consulter le Règlement officiel et les renseignements complets, rendez-vous sur le site Web www.oldnavy.ca/flipflopday. Si vous êtes résident du Canada, vous devrez répondre correctement à une question de connaissances mathématiques pour gagner. 1 grand prix et 5 961 prix du jeu de Chasse aux gougounes (valeur approximative au détail allant de 24 \$ à 24 000 US \$) à gagner. 1 prix par ménage. Organisateur : The Gap, Inc.

ABRÉGÉ DU RÈGLEMENT pour impression

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACHAT N'AUGMENTE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. POUR LES RÉSIDENTS AUTORISÉS ÂGÉS DE 18 ANS ET PLUS DES 50 ÉTATS AMÉRICAINS (ET DU D.C.), DE PORTO RICO ET DU CANADA. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. La Promotion débute et se termine le 15 juin 2019. Pour accéder au Règlement officiel, aux descriptions des prix et à la déclaration concernant les chances de gagner, visitez www.oldnavy.ca/flipflopday. Si vous êtes résident du Canada, vous devrez répondre correctement à une question de connaissances mathématiques pour gagner. 1 grand prix et 5 961 prix du jeu de Chasse aux gougounes (valeur approximative au détail allant de 24 \$ à 24 000 US \$) à gagner. 1 prix par ménage. Organisateur : The Gap, Inc., Two Folsom Street, San Francisco, Californie 94105, États-Unis

Abrégé du règlement pour publicité en ligne – Bannière

AUCUN ACHAT REQUIS. Débute et se termine le 15 juin 2019. Pour participer ou pour accéder au Règlement officiel, visitez le site Web www.oldnavy.ca/flipflopday.

Abrégé du règlement pour publicités en ligne (pas les bannières)

AUCUN ACHAT REQUIS. Pour les résidents autorisés âgés de 18 ans et plus des 50 États américains (et du D.C.), de Porto Rico et du Canada. Débute et se termine le 15 juin 2019. Pour participer et pour accéder au Règlement officiel, à la déclaration concernant les chances de gagner et aux descriptions des prix, rendez-vous sur le site Web www.oldnavy.ca/flipflopday. Pour qu'un résident du Canada gagne, il lui faudra répondre correctement à une question d'habileté mathématique.